

Agence du revenu du Canada	Year Année	VOID ANNULÉ	10 Report code Code du feuillet	11 Recipient type Type de bénéficiaire	12 Recipient identification number Numéro d'identification du bénéficiaire	13 Foreign currency Devises étrangères	T5008 STATEMENT OF SECURITIES TRANSACTIONS ÉTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES
	14 Date MMDD – MMJJ	15 Type code of securities Code de genre de titres	16 Quantity of securities Quantité de titres	17 Identification of securities Désignation des titres			
Canada Revenue Agency	18 ISIN/CUSIP number Numéro ISIN/CUSIP	19 Face amount (dollars only) Valeur nominale (dollars seulement)	20 Cost or book value (dollars only) Coût ou valeur comptable (dollars seulement)	21 Proceeds of disposition or settlement amount (dollars only) Produits de disposition ou paiements (dollars seulement)			
	22 Type code of securities received on settlement Code de genre de titres reçus en guise de règlement	23 Quantity of securities received on settlement Quantité de titres reçus en guise de règlement	24 Identification of securities received on settlement Désignation des titres reçus en guise de règlement				
Recipient Bénéficiaire	Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres moulées)			First name – Prénom		Initials – Initiales	
	Name and address of trader or dealer in securities Nom et adresse du négociant ou courtier en valeurs						

Privacy Act, Personal Information Bank number CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 150

T5008 (10)

Agence du revenu du Canada	Year Année	VOID ANNULÉ	10 Report code Code du feuillet	11 Recipient type Type de bénéficiaire	12 Recipient identification number Numéro d'identification du bénéficiaire	13 Foreign currency Devises étrangères	T5008 STATEMENT OF SECURITIES TRANSACTIONS ÉTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES
	14 Date MMDD – MMJJ	15 Type code of securities Code de genre de titres	16 Quantity of securities Quantité de titres	17 Identification of securities Désignation des titres			
Canada Revenue Agency	18 ISIN/CUSIP number Numéro ISIN/CUSIP	19 Face amount (dollars only) Valeur nominale (dollars seulement)	20 Cost or book value (dollars only) Coût ou valeur comptable (dollars seulement)	21 Proceeds of disposition or settlement amount (dollars only) Produits de disposition ou paiements (dollars seulement)			
	22 Type code of securities received on settlement Code de genre de titres reçus en guise de règlement	23 Quantity of securities received on settlement Quantité de titres reçus en guise de règlement	24 Identification of securities received on settlement Désignation des titres reçus en guise de règlement				
Recipient Bénéficiaire	Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres moulées)			First name – Prénom		Initials – Initiales	
	Name and address of trader or dealer in securities Nom et adresse du négociant ou courtier en valeurs						

Privacy Act, Personal Information Bank number CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 150

T5008 (10)

Agence du revenu du Canada	Year Année	VOID ANNULÉ	10 Report code Code du feuillet	11 Recipient type Type de bénéficiaire	12 Recipient identification number Numéro d'identification du bénéficiaire	13 Foreign currency Devises étrangères	T5008 STATEMENT OF SECURITIES TRANSACTIONS ÉTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES
	14 Date MMDD – MMJJ	15 Type code of securities Code de genre de titres	16 Quantity of securities Quantité de titres	17 Identification of securities Désignation des titres			
Canada Revenue Agency	18 ISIN/CUSIP number Numéro ISIN/CUSIP	19 Face amount (dollars only) Valeur nominale (dollars seulement)	20 Cost or book value (dollars only) Coût ou valeur comptable (dollars seulement)	21 Proceeds of disposition or settlement amount (dollars only) Produits de disposition ou paiements (dollars seulement)			
	22 Type code of securities received on settlement Code de genre de titres reçus en guise de règlement	23 Quantity of securities received on settlement Quantité de titres reçus en guise de règlement	24 Identification of securities received on settlement Désignation des titres reçus en guise de règlement				
Recipient Bénéficiaire	Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres moulées)			First name – Prénom		Initials – Initiales	
	Name and address of trader or dealer in securities Nom et adresse du négociant ou courtier en valeurs						

Privacy Act, Personal Information Bank number CRA PPU 150
Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 150

T5008 (10)

If you are using this page for the recipient's copies, keep the bottom slip for your records.

For information on how to complete this form, see the back.

Detach this part before filing your T5008 information return.

Si vous utilisez cette page pour en remettre une copie au bénéficiaire, conservez la copie du bas pour vos dossiers.

Les renseignements sur la façon de remplir ce formulaire se trouvent au verso.

Détachez cette partie avant de nous soumettre votre déclaration de renseignements T5008.

HOW TO COMPLETE THIS FORM

You can use this form whether you file electronically or on paper.

Before completing any T5008 slip, see the Guide T4091, *T5008 Guide – Return of Securities Transactions* and RC4268, *Handbook on Securities Transactions* available in electronic format only. You can get a copy by going to www.cra.gc.ca/forms or by calling us at **1-800-959-2221**.

For more information about filing electronically, go to www.cra.gc.ca/iref or www.cra.gc.ca/electronicmedia.

If you file your T5008 slips on paper:

- Use one sheet for three different recipients for the copy you are sending to the CRA. Do not separate the slips when you send them with your T5008 Summary.
- Use a separate sheet for the two copies you are giving to the recipient and the copy you are keeping in your records.

Send a copy with the T5008 Summary to:

Data Assessment and Evaluation Programs Division
Ottawa Technology Centre
Canada Revenue Agency
875 Heron Road
Ottawa ON K1A 1A2

COMMENT REMPLIR CE FORMULAIRE

Vous pouvez utiliser ce formulaire si vous produisez votre déclaration par voie électronique ou sur papier.

Avant de remplir les feuillets T5008, lisez les publications T4091, *Guide T5008 – Déclaration des opérations sur titres* et RC4268, *Manuel sur les opérations sur titres*, disponible en format électronique seulement. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en allant à www.arc.gc.ca/formulaires ou en composant le **1-800-959-3376**.

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de produire par voie électronique, allez à www.arc.gc.ca/teedr ou www.arc.gc.casupportelectronique.

Si vous produisez vos feuillets T5008 sur papier :

- Utilisez une page pour trois bénéficiaires distincts pour la copie que vous envoyez à l'ARC. Ne séparez pas les feuillets avant de nous les envoyer avec le T5008 *Sommaire*.
- Utilisez une page distincte pour les deux copies que vous remettez à chaque bénéficiaire et la copie que vous gardez dans vos dossiers.

Envoyez une copie avec le formulaire T5008 *Sommaire* à :

Division des programmes de vérification des données et d'évaluation
Centre de technologie d'Ottawa
Agence du revenu du Canada
875, chemin Heron
Ottawa ON K1A 1A2

Under the *Income Tax Act*, you have to give your social insurance number (SIN) on request to any person who prepares an information slip for you. If you do not have a SIN, apply for one at any Service Canada Centre.

Completing your income tax return

This information slip does not have to be attached to your income tax return, but you have to keep it in case the CRA requests it.

This information slip reports the amount paid or credited to you for securities you disposed of or redeemed during the year indicated. These transactions may be on account of income or capital. For more information, see Interpretation Bulletin IT-479, *Transactions in Securities*. You can get a copy of this bulletin by going to www.cra.gc.ca/forms or by calling **1-800-959-2221**.

If you are an individual having to file a T1 return, report transactions on account of capital on Schedule 3. You can report transactions on account of income as either business income (line 135 of your income tax return) or, for debt obligations in bearer form, as investment income (line 121 of your income tax return).

Box 20 – The amount in box 20 may or may not reflect your adjusted cost base (ACB) for the purpose of determining the gain or loss from the disposition of the security. You are required to make the adjustments, as needed, to the amount indicated in box 20, at the time of determining and reporting your gain or loss from the disposition.

You may have to pay taxes by instalments. For more information, go to www.cra.gc.ca/instalments or call us at **1-800-959-8281**.

Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez fournir, sur demande, votre numéro d'assurance sociale (NAS) à toute personne qui établit un feuillet de renseignements à votre nom. Si vous n'avez pas de NAS, vous devez en obtenir un auprès d'un Centre Service Canada.

Comment remplir votre déclaration de revenus

Vous n'avez pas à annexer ce feuillet de renseignements à votre déclaration de revenus, mais vous devez le conserver pour pouvoir le fournir à l'ARC si on en fait la demande.

Ce feuillet indique les montants qui vous ont été payés ou crédités pour les titres que vous avez vendus ou rachetés durant l'année. Ces opérations peuvent être considérées au titre de revenu ou de capital. Pour en savoir plus, lisez le bulletin d'interprétation IT-479, *Transactions de valeurs mobilières*, que vous pouvez obtenir en allant à www.arc.gc.ca/formulaires ou en composant le **1-800-959-3376**.

Si vous êtes un particulier qui doit produire une déclaration T1, déclarez les opérations au titre de capital à l'annexe 3. Vous pouvez déclarer les opérations au titre de revenu comme revenu d'entreprise (ligne 135 de votre déclaration de revenus) ou comme revenus de placements (ligne 121 de votre déclaration de revenus), s'il s'agit d'un titre de créance au porteur.

Case 20 – Il se pourrait ou non que le montant de la case 20 indique votre prix de base rajusté (PBR) aux fins du calcul du gain ou de la perte d'une disposition d'un titre. Au moment d'établir ou déclarer votre gain ou perte provenant d'une disposition, vous êtes tenu d'effectuer des rajustements, lorsque requis, au montant indiqué dans la case 20.

Il se peut que vous ayez à payer votre impôt par acomptes provisionnels. Pour en savoir plus, allez à www.arc.gc.ca/acomptesprovisionnels ou communiquez avec nous en composant le **1-800-959-7383**.